



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le

04 MAI 2023

Nos Réf. : D-23-006785 / DDC-DREG-CP / ars-mc
Vos Réf. : votre courrier du 3 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du centre hospitalier de Gien, à la suite de la suspension de l'accueil aux urgences la nuit depuis le 1^{er} mars dernier.

Comme vous le savez, cet établissement est confronté à des difficultés de recrutement, notamment sur des postes infirmiers. En raison de ces problématiques en ressources humaines, indispensables au bon fonctionnement d'un service d'urgence, il a été décidé de réguler les entrées aux urgences à compter de 19 heures.

A la demande de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire, une organisation a été mise en place avec notamment une réorientation des patients accueillis par un infirmier, vers la maison médicale hospitalière qui dispose d'un accès à une consultation en télé-médecine, ou vers un autre établissement de santé du secteur. Je souhaite par ailleurs vous indiquer que le service mobile d'urgence et de réanimation demeure opérationnel 24 heures sur 24.

Des échanges réguliers sont organisés avec la direction de l'établissement et la communauté médicale et portent sur différents moyens d'actions possibles. Cela passe notamment par une réflexion sur le dimensionnement des effectifs infirmiers des trois unités du pôle urgences mais également par la mise en place de la prime de solidarité territoriale pour limiter les fragilités en termes de ressources médicales.

De plus, des échanges sont en cours avec la communauté professionnelle territoriale de santé du secteur afin de pouvoir diminuer les passages aux urgences relevant plutôt de la médecine générale.

Je souhaite par ailleurs vous indiquer qu'un travail est également réalisé en lien avec les autres établissements du Loiret et notamment le centre hospitalier régional d'Orléans, pour permettre un retour à un fonctionnement normal du service des urgences dans les meilleurs délais.

En vous assurant de la solidité de mon ambition pour l'avenir des hôpitaux du giennois, comme de l'ensemble des établissements de santé de notre pays, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

François BRAUN

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Questeur du Sénat
Sénateur du Loiret
1 bis rue Croix de Malte
45000 ORLÉANS

Tél : 01 40 56 60 00
14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

